# Moras <sub>Infos</sub>



Journal d'informations municipales de Moras-en-Valloire

























## **Sommaire**

Edito	1
Etat civil / Urbanisme (août 2018 - juillet 2019)	2
Finances	
Budget 2019 : Continuer d'investir sans augmenter les impôts	3
Vie municipale	
Activités scolaires 2018 – 2019	4
Centre Communal d'Action Sociale / L'Atelier équilibre continue / Complémentaire Santé Communale	5
Une nouvelle génération de Conseillers Municipaux Juniors	6
Une «stèle du souvenir» pour le centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918	7
Bilan des «Rencontres de quartiers» 2019	
Plan Local d'Urbanisme / Aides Logement-Energie / Nouvelle «opération façades»	8-9
Eaux usées / Eaux pluviales : on ne jette pas n'importe quoi !	40.44
Quelques travaux récents	10-11
Réaménagement de la mairie, de l'agence postale et de la cantine scolaire Projet de nouveaux logements en cœur de village	12-13 13
Projet de nouveaux logements en cœur de vinage	13
Vie Intercommunale	
Passation de commandement au Centre d'Incendie et de Secours La Valloire	
Les «Echappées inspirées»	14
Requalification et extension de la Zone d'Activités Val d'Or Vers un centre de santé en 2020	15
Vie associative	••••••
Les Arbos : les bonnes pratiques de vos agriculteurs	16-17
L'Age d'Or, club des aînés de Moras	17
Bibliothèque communale « Mille-feuille »	18
Comité des fêtes	19
L'Ecolline	20
Comité local FNACA Lens-Lestang/Moras	21
Association Valloire Loisirs	21-22
La truite des Veuzes et d'Oron	23
Tennis de table intercommunal	24
Moras à travers la presse (septembre 2018 à juillet 2019)	25 à 31
Quelques extraits avec l'aimable concours de la presse locale	
Actualités :	32
Ça s'est passé ces derniers mois	
Ça va se passer ces prochains mois	
Services utiles - Moras et alentours 3º o	le couverture

3º de couverture





Chères Morassiennes, Chers Morassiens,

Ici entend-on un citoyen faire contentieux pour le bruit d'une cloche de vache, là pour celui du chant d'un coq ou d'une cigale, ailleurs encore pour la sonnerie d'un clocher... Certains parmi nos amis urbains seraient-ils devenus à ce point déconnectés de la France des terroirs ?

Las de plaintes en la matière, un de mes homologues girondin a récemment proposé de classer les «bruits ruraux» au patrimoine immatériel de l'UNESCO!

La démarche a certes peu de chance d'aboutir mais elle a le mérite d'inviter chacun à la réflexion sur ses choix de vie et sa capacité à partager l'espace en bonne intelligence. L'acceptation des sons raisonnables qui rythment la campagne offrira à celui qui veut l'adopter bien d'autres récompenses en retour... Avec un peu de bon sens paysan, le plus citadin d'entre nous saura apprécier les richesses de nos villages.

Tout cela démontre, s'il en était encore besoin, combien la proximité, le dialogue et la solidarité qu'offrent plus aisément nos petites communes sont des attentions de chaque instant qu'il convient de préserver. Chercher à comprendre l'autre et se placer un temps dans sa situation désamorcent bien des conflits. C'est dans cet esprit que votre commune s'efforce d'agir au quotidien, d'échanger sur vos préoccupations en réunions de quartiers, de soutenir le tissu associatif local si fragile et pourtant irremplaçable pour sortir l'individu de l'isolement et l'ouvrir à son entourage.

La commune, c'est la petite République dans la grande.

Qu'il me soit permis de remercier une fois de plus toutes celles et ceux qui œuvrent pour la faire exister : bénévoles, commerçants, entrepreneurs, agriculteurs, enseignants, agents publics, élus... Morassiennes et Morassiens engagés localement.

Les pages de ce nouveau bulletin vous montreront qu'il fait bon vivre ici. Votre commune s'emploie à entretenir aussi bien que possible espaces, réseaux et patrimoine. Elle rénove et investit régulièrement sans céder à la facilité du recours à l'impôt. Vous verrez d'ailleurs que le budget 2019 a été voté avec 0 % de hausse des taux. Seuls ou en intercommunalité, nous essayons de faciliter votre quotidien de multiples façons : en rendant les services publics plus accessibles, en aidant les plus jeunes à passer leur permis de conduire, en participant à la rénovation de votre logement et sa façade, en agissant pour que vous puissiez mieux vous soigner demain...

Bonne lecture de votre 17<sup>e</sup> Moras Infos et rendez-vous dès la rentrée de septembre pour le 5<sup>e</sup> forum des associations de la Valloire que nous accueillerons dans la Rue des Terreaux.

Avec mon dévouement,

**Aurélien FERLAY** 

Maire de Moras-en-Valloire Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes



Les élus et le Conseil Municipal Junior lors de la cérémonie des vœux du 6 janvier 2019

## État civil août 2018 - juillet 2019



#### Ceux qui sont nés :

MASPIMBY Cataleya le 31 juillet 2018
LAFAURY Tom le 19 octobre 2018
MEZI Lilia le 6 mai 2019
MASTRODONATO Aldo le 8 iuin 2019



Aldo MASTRODONATO



Tom I AFAURY

#### Ceux qui se sont mariés :

Céline MAGNIAT et Hervé GONNON le 20 avril 2019 Chantal SABATIER et Christian JOLIVET le 18 juin 2019



Christian JOLIVET



Céline MAGNIAT et Hervé GONNON

#### Ceux qui ont été parrainés :

TARDY Eléonore le 8 septembre 2018 OUDGHIRI Léa le 30 mars 2019



Eléonore TARDY

#### Ceux qui se sont pacsés :

Emilie DESBONNETS et Alexandre FLAGET Catherine VICHARD et Mohamed KHELID Delphine PAGET et Davy BELDICO Anaïs DOMIS et Romain BLONDEAU le 27 octobre 2018 le 17 novembre 2018 le 24 novembre 2018 le 30 novembre 2018

#### Ceux qui nous ont quittés :

Charlotte MANDON née THOMAS

Nathalie DE SAMIE

Pierre SOUBRE

Marcelle SASSOULAS née BERTHON

Anne CAIL née DURRANDE

le 31 octobre 2018

le 27 décembre 2018

le 24 juin 2019

le 7 juillet 2019

le 24 juillet 2019



Léa OUDGHIRI

## Urbanisme septembre 2018 - juillet 2019

#### Permis de construire accordés

BOUSBAA Hakim - Ruelle Diane de Poitiers - Ouvertures et changement de destination bâtiment existant

ROBIN Sébastien - Route des vergers - Ouvertures sur maison existante et construction d'un garage

BEROUD Jérôme - Chemin du Bellevue - Construction d'une maison individuelle

EARL VALLET Jean-François et fils - Route de Lens-Lestang - Extension d'un bâtiment agricole MAIRIE de Moras-en-Valloire - Cour Pierre Davity - Réaménagement mairie, agence postale et cantine scolaire



## **Finances**



# Budget 2019 : — — — — — — Continuer d'investir sans augmenter les impôts

Le budget 2019 a été voté ce 8 mars 2019 à l'unanimité par le conseil municipal de Moras-en-Valloire. Sans hausse des taux d'imposition, il s'articule autour de cinq objectifs :

• Limiter au maximum les dépenses de fonctionnement : La recherche d'économies, par un entretien régulier du patrimoine communal et des choix d'investissement permettant de diminuer les factures, est toujours priorisée.

Depuis la fermeture de l'ISDND des Grises voulue par les élus de Saint-Sorlin, la perte du loyer versé par le SYTRAD (22000 €/an pour Moras) oblige la commune à de nouvelles économies, a fortiori dans une période où la baisse des dotations de l'Etat se poursuit (- 2348 € en 2019) et la taxe d'habitation est appelée à disparaître.

BUDGET MUNICIPAL: FAIRE DEUX FOIS PLUS AVEC DEUX FOIS MOINS



- Soutenir le tissu associatif: Par son aide au fonctionnement et son appui technique, la commune soutient fortement ses associations. Les festivités et événements majeurs sont accompagnés (Fête de la poire, Festival L'Art et La Matière...). Les projets scolaires, culturels, la bibliothèque... sont toujours aidés.
- Garder une capacité d'autofinancement des investissements: une «épargne» nécessaire pour investir, à laquelle s'ajoutent les recherches de partenariats financiers indispensables pour concrétiser nos projets.
   La commune veille à ce que la baisse des recettes (dotations de l'Etat, perte du loyer de l'ISDND) n'entraîne pas un « effet de ciseaux ».

De nombreux travaux sont réalisés «en interne» par les agents et les élus eux-mêmes afin de réduire les coûts.

- Maîtriser l'endettement : Avec un taux d'endettement de seulement 16 %, la commune est capable de se désendetter entièrement en moins de 10 ans si elle affecte son épargne au remboursement de ses emprunts.
   Un ratio qui s'accompagne de sécurité avec des taux fixes et des échéances dégressives. Pas de produit toxique chez nous...
- Enfin et c'est l'essentiel : investir pour améliorer le cadre de vie des Morassiens : Après les importants travaux d'aménagement du parc, du village, de l'école, de la bibliothèque, de la Rue des Terreaux et de la salle des fêtes... le Conseil municipal poursuit la modernisation de la commune avec les chantiers suivants :
  - Chantier majeur : Réaménagement et mise en accessibilité de la mairie, de l'agence postale et de la cantine périscolaire
  - Poursuite de la mise en accessibilité des autres bâtiments publics
  - Travaux de voirie (chemin de la Gendarmerie à venir)
  - Changement du véhicule du service technique
  - Renouvellement de matériel informatique
  - Travaux d'isolation à la Gendarmerie (menuiseries, chauffage des logements)
  - Travaux au cimetière (reprises de concessions abandonnées)
  - Avec la communauté de communes : Lancement d'une «opération façades»
  - Travaux pompes de relevage à la station d'épuration
  - Maitrise d'œuvre et travaux pour la requalification/extension de la zone d'activités





# **Taux d'imposition 2019 :** identiques à 2018 (0% d'augmentation)

Taxe d'habitation : 10,11 %
Taxe foncière bâtie : 14,15 %
Taxe foncière non bâtie : 65,49 %

Des taux et un effort fiscal qui restent inférieurs à la moyenne des communes de notre strate.

Le Budget 2019 s'équilibre à 541 163 € en section de fonctionnement et à 1 037 720 € en section d'investissement.

L'ensemble des comptes administratifs 2018 et des budgets primitifs 2019 sont consultables en mairie.

#### Activités scolaires 2018-2019

Cette année encore, les élèves ont eu l'occasion de pratiquer de nombreuses activités pédagogiques à l'école mais aussi en dehors de l'enceinte scolaire.

L'école est un lieu d'enseignement et de vie collective mais l'éducation peut parfois s'effectuer à l'extérieur des locaux pour le plus grand plaisir de nos petits Morassiens.

Voici en images quelques-unes des activités artistiques, culturelles, sportives ou ludiques de l'année écoulée : (avec le concours des enseignantes, le soutien de l'association de parents d'élèves l'Ecolline» et de la commune).



Action prévention routière



Carnaval de l'école



Cycle poneys



Intervention musique



Cross scolaire



Natation scolaire à Châteauneuf-de-Galaure



Fête de Noël



Remise des dictionnaires aux CM2



Activité accrobranche



Visite Institut Lumière et Musée de la miniature à Lyon



Sortie parc Indian's Vallée



Dictée d'ELA contre les leucodystrophies



Spectacle et kermesse de l'école



Festival L'Art et La Matière



Cycle photographie et projet Drôme de photos

#### Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est à votre disposition si vous rencontrez des difficultés. **N'hésitez** pas à solliciter ses membres pour toute question. Votre demande restera totalement confidentielle. Monsieur le Maire est président de droit.

- Membres élus parmi le Conseil municipal :

Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Yamina KHELID (vice-présidente), Chantal MERMET

- Membres extérieurs nommés par arrêté du maire :

Monique BERUT, Laurie-Anne BRIATTE, Caroline FANGET, Georgette THOMAS.



Le rôle du CCAS est très varié : aide aux personnes en difficulté, assistance vers les services du conseil départemental le cas échéant, actions envers les personnes âgées, amélioration de l'habitat indigne...

Contact auprès du secrétariat de mairie au 04 75 31 94 71

#### «L'atelier équilibre» continue!

Fort de son succès depuis plusieurs années, l'atelier «équilibre et prévention des chutes» est reconduit pour la rentrée de septembre 2019.

Notre intervenante propose des séances de gymnastique prévention santé auprès des séniors. La souplesse articulaire, la force musculaire, la coordination et l'équilibre sont travaillés dans le but d'entretenir ses capacités physiques et de maintenir son autonomie.

Les séances se déroulent les **Mardis de 16h à 17h**, à la salle des fêtes de Moras-en-Valloire, dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à essayer!

Pour tous renseignements, veuillez contacter : Georgette THOMAS au 04 75 31 74 38 ou Meryl BARET au 07 62 77 08 99

#### Pourquoi pratiquer une activité physique avec Siel Bleu ?

La pratique d'une activité physique régulière est indispensable pour rester en forme. Encadrée par un professionnel connaissant les spécificités physiques de chacun, l'activité sera adaptée à vos capacités, vos besoins... et vos envies.

#### Les bénéfices généraux de l'activité physique :

- Ralentissement du vieillissement musculaire (masse musculaire, force, élasticité).
- Soulagement des articulations : amplitude articulaire et aisance des mouvements.
- Diminution des effets néfastes de l'arthrose.
- Maintien de l'équilibre postural, diminution du risque de chute.
- Brise le cycle de la sédentarité et faire reculer la dépendance









#### Complémentaire Santé Communale

Être bien remboursé de ses dépenses médicales est une préoccupation importante pour chacun d'entre nous. Pourtant, certains peuvent avoir une couverture santé minimum, voire se priver d'une complémentaire pour des raisons financières.

Votre commune a souhaité se mobiliser pour votre santé et votre pouvoir d'achat. Elle vient d'accepter la mise en place d'une offre promotionnelle de complémentaire santé (mutuelle) avec des tarifs préférentiels pour les Morassiens. Ces tarifs avantageux sur une large gamme de formules sont proposés par la société AXA.

Dans le respect du droit de la concurrence, la commune n'a pris aucun engagement contractuel ni financier. Elle a

accepté la mise en place de cette offre et le fera dans les mêmes conditions pour toute proposition future au moins aussi avantageuse.

Une réunion publique de présentation s'est tenue mercredi 19 juin en soirée dans la salle des fêtes. Sans obligation d'engagement, des documents sont disponibles en mairie pour un rendez-vous et une étude personnalisée avec un conseiller.



#### Une nouvelle génération de Conseillers Municipaux Juniors

Les jeunes Morassiens étaient appelés aux urnes en septembre 2018 pour élire leurs nouveaux représentants au Conseil Municipal Junior.

Après avoir reçu leurs cartes électorales, les enfants sont venus voter en mairie « comme les grands » en passant par l'isoloir avant de glisser leurs bulletins dans l'urne. Les propositions et la liste des candidats étaient affichées dans le bureau de vote.

Réunissant pour deux ans un groupe d'enfants de CE2, CM1 et CM2, cette instance développe l'esprit civique des jeunes élus tout en leur offrant l'opportunité d'agir et de conduire des projets collectifs. Ils sont accompagnés dans leur mission par une commission issue du Conseil Municipal adulte.

Les jeunes élus sortants sont aussi allés au bout de leur mandat en organisant l'élection de leurs successeurs. Un immense merci à eux. Nul doute qu'ils appréhendent désormais mieux le fonctionnement de la commune et resteront à jamais marqués par cette expérience durant laquelle ils ont pu participer à la vie de la collectivité.

Onze nouveaux Conseillers Municipaux Juniors ont ainsi pris le relais pour deux années. Les écharpes qui leur ont été remises ne leur confèrent pas de droit supplémentaire mais au contraire un devoir : celui de représenter dignement leur village et de le faire progresser.



Au Centre d'Incendie et de Secours



En visite du village



Première réunion en mairie

#### Félicitations aux nouveaux élus :

Arthur BENRAMDANE, Emma DELAUNAY, Léa DELMOTTE-BONVOISIN, Lise FERLAY, Clara FERMOND, Aurélie GIROD, Thibaud PAUMATHO, Matys PEREIRA, Valentin PERRIERE, Zoé PERRIERE et Paul VALLET.

Les conseillers juniors prennent leur rôle très à cœur et sont présents à tous les moments forts de la vie communale : commémorations, cérémonie des vœux...

Ils sont déjà allés à la rencontre des aînés, des pompiers, gendarmes... et prévoient d'autres visites pour mieux connaitre leur village.

Évidemment ils ne manquent pas de projets et organisent des animations comme la "matinée viennoiseries" pour financer leur futur séjour citoyen à Paris...



Avec les aînés



Commémoration du 11 Novembre

#### Une « stèle du souvenir » pour le centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918



Le 11 novembre 2018 méritait bien une commémoration digne du 100e anniversaire de l'Armistice de 1918.

La volée des cloches lançait à 11h le cortège des Morassiens vers le monument aux morts. La lecture des messages officiels était suivie de celle de trois «lettres de poilus», avec les voix appliquées et touchantes des enfants du Conseil Municipal Junior.

Les dépôts de gerbes étaient précédés de nombreux petits drapeaux plantés autour du monument après avoir été fabriqués par les enfants de l'école. La

Marseillaise était enfin chantée avec vigueur par toutes les générations présentes en clôture de cérémonie.

Un très beau moment de partage et de recueillement en mémoire des victimes de la première guerre mondiale mais aussi de tous les conflits du siècle passé et présent.

N'oublions jamais que la paix et la liberté ne sont pas une situation acquise mais un combat permanent. Elles sont un étendard à brandir, une conquête précieuse à préserver avec détermination.

A l'occasion de ce centenaire, la Municipalité a par ailleurs décidé d'aménager une « stèle du souvenir » au cimetière communal, en mémoire des victimes morassiennes des conflits du XXe siècle dont les concessions étaient expirées et en état définitif d'abandon.

Elle a ainsi entrepris de récupérer, remettre en état les plaques présentes sur ces tombes oubliées pour les regrouper en un même lieu sous l'inscription suivante :

#### **«Moras** A ses héros reconnus et anonymes Humanistes victimes de guerres Morts pour la France»

Désormais, grâce à cette stèle, notre commune veille à ce que ses enfants martyrs ne sombrent jamais dans l'oubli...

Moras a par ailleurs commémoré ce centenaire par plusieurs autres évènements:

- Des « journées du patrimoine » sur le thème de la guerre 14-18 (avec l'association Moras en valeur)
- La participation des CM1/CM2 de l'école de Moras-en-Valloire à la pièce de théâtre « Mémoire d'un rat » de Pierre Chaine.
- Un « café mille-feuille » à la bibliothèque autour du livre d'Alain Coustaury: « Prosper Pichat 1890-1955 - conscrit - combattant - ancien combattant ».



#### Bilan des «Rencontres de quartier» 2019

Les Morassiens ont une nouvelle fois répondu présents aux « rencontres de quartier » organisées par la municipalité ce printemps 2019.

Depuis 10 ans, six réunions de proximité sont organisées à un rythme biennal sur toute la commune.

Sur le terrain, elles permettent d'échanger très directement sur les préoccupations locales et de parler des dossiers en cours

Parmi les sujets abordés, figuraient notamment les prochains travaux de mise en accessibilité de la mairie et de l'agence postale, la nouvelle opération façades, l'aide au permis de conduire pour les jeunes en contrepartie d'un engagement bénévole ou le déploiement à venir de la fibre optique sur la commune.



Siberton



Les Ramus

Les élus notaient au passage les demandes d'amélioration souhaitées dans les quartiers.

Ces rencontres étaient aussi l'occasion de rappeler un certain nombre de règles de civisme diversement respectées par les habitants concernant par exemple le tri des déchets ou le stationnement.

Un tour d'horizon des festivités et de la vie associative clôturait chaque rencontre. Les Morassiens peuvent d'ailleurs retrouver toutes les dates des manifestations sur le site moras-en-valloire.fr ou l'application mobile PanneauPocket.

Toutes les réunions se sont déroulées dans une ambiance conviviale.

Encore tous nos remerciements aux personnes présentes.



Les Bises Moureton Place Justin Achard Place de la Liberté



#### Plan Local d'Urbanisme

Après l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 septembre au 11 octobre 2018, le Conseil Municipal a approuvé le nouveau Plan Local d'Urbanisme de la commune lors de sa séance du 18 décembre 2018.

Le dossier complet est consultable en mairie, sur le site moras-en-valloire.fr, ainsi que sur le Géoportail de l'urbanisme.

Avant de vous engager sur un projet, il est vivement conseillé de solliciter la commune afin de vérifier les règles en vigueur.

Pour construire, rénover, agrandir ou simplement édifier une clôture, vous devez déposer une déclaration préalable ou un permis de construire.

#### Aides Logement / Energie

Un architecte conseil est à votre disposition sur rendez-vous (gratuitement) à la permanence habitat de la communauté de communes. Il pourra vous conseiller sur votre projet, son financement...

#### Tél: 04 75 23 54 46 / habitat@portededromardeche.fr

Des subventions existent pour améliorer votre logement, l'adapter aux personnes à mobilité réduite, réaliser de travaux d'économies d'énergie...





#### Nouvelle «Opération façades»

Jusqu'à 40% d'aides de votre commune et de la communauté de communes (avec un maximum de 2000 €) pour rénover votre façade visible du domaine public.

#### Renseignez-vous en mairie!

Le règlement et le périmètre de l'opération sont aussi consultables sur moras-en-valloire.fr

Tout le centre-village est éligible.

En dehors de celui-ci, pourront également être aidées les façades des bâtis de caractère à sauvegarder en raison de leur intérêt architectural vernaculaire (comportant des matériaux tels que des galets disposés en épis, de la molasse ou du pisé) et visibles depuis l'espace public.

# Eaux usées / eaux pluviales : on ne jette pas n'importe quoi !

Nombreuses furent les éditions du « Moras Infos » où nous invitions le lecteur à trier correctement ses déchets. Bien évidemment, la consigne reste toujours d'actualité!



Plusieurs sites sont présents sur la commune afin de bien séparer papiers, verres, plastiques et ne jeter que des ordures ménagères dans les ilots gris. Nous rappelons à chacun qu'on ne dépose aucun

déchet au sol. Si un ilot est plein, il suffit de se déplacer vers un autre. Une carte d'accès à la déchetterie de St-Sorlin est par ailleurs fournie gratuitement en mairie...

Le rappel civique dont il est aujourd'hui question pourra vous paraître plus surprenant et pourtant... les tristes constats régulièrement faits sur notre commune le rendent bien nécessaire.

EAUX USEES - Les Morassiens qui ne sont pas raccordés au «tout

à l'égout» le savent parfaitement : on ne jette pas n'importe quoi dans ses toilettes sous peine de mauvaise surprise à venir... Mais être raccordé à l'assainissement collectif n'autorise pas pour autant à moins d'attention ! Les regards d'eaux usées de la commune et les pompes de relevage en amont de la station d'épuration sont trop souvent colmatés par des matières qui ne devraient pas s'y trouver. Lingettes nettoyantes, protections périodiques, cotons-tiges... doivent être jetés dans vos poubelles et certainement pas dans vos toilettes!



**EAUX PLUVIALES -** Par définition, les eaux pluviales avalées par des grilles en bord de trottoirs ou de chaussée ne font l'objet d'aucun traitement. Elles rejoignent directement le milieu naturel après sortie d'une canalisation ou d'un fossé. Pourquoi alors trop d'habitants jettent là encore n'importe quoi à travers les grilles d'eaux pluviales ?

Celle-ci sont faites pour recevoir de l'eau de pluie, pas vos mégots de cigarettes, ni vos fonds de pots de peintures qui polluent directement notre environnement!

Changez ces mauvaises habitudes et faites passer le message à votre entourage... La nature vous en sera reconnaissante.



#### Quelques travaux récents

Les travaux marqués d'un astérisque\* ont été totalement ou partiellement réalisés «en interne» par les agents et/ou les élus municipaux eux-mêmes afin d'en réduire les coûts.

La commune remercie à cette occasion Cédric MAURIN qui a assuré pendant plusieurs mois un remplacement bien utile au service technique.



Réfection des abords de l'église et du cimetière \*





Travaux à la station d'épuration : enrochement de berges, clôture, reprise de regards

Reprise d'enrobé Route de Fontblanchet (RD121)



Installation d'un second ilot de propreté quartier Moureton



Reprise des peintures intérieures de l'église



Aménagements intérieurs du centre technique municipal \*

Aménagement d'une stèle du souvenir au cimetière \*



Changement du véhicule

Thorse in the second of another the second o



Rampe d'accès PMR à l'école



#### Quelques travaux récents (suite)



Installation d'un évier dans le local du comité des fêtes \*



Changement de jardinières fleuries \*

Reprise des emmarchements en bois au parc municipal

Barrière de sécurisation au





Fleurissement du village \*



Mise en place de grilles d'eaux pluviales \*

> Petits aménagements au cimetière \*



Travaux à la cabane de Combet (réalisés par les bénévoles de l'ACCA)



Changement du portail à l'entrée des jeux de boules \*



Restauration de la poire géante (par les Arbos de Moras)



#### Réaménagement de la mairie, de l'agence postale et de la



Enfin les travaux vont commencer! Après quelques allers-retours avec la Préfecture de la Drôme (pour la cantine) et de la DRAC (pour la partie monument historique), le permis de construire est délivré et les entreprises retenues vont pouvoir œuvrer sur ce multiple chantier.

Rappelons qu'il s'agit de rénover et d'aménager de manière plus fonctionnelle le secrétariat de mairie et l'agence postale, d'une part pour répondre aux obligations légales en matière d'accessibilité du public, mais également pour mutualiser les locaux et organiser plus efficacement le travail des agents, retrouver un peu d'espace pour les archives et de la confidentialité lors des rendez-vous avec les usagers.

Le projet consiste en un point d'entrée unique et sécurisé (dans l'actuelle agence postale à rénover) avec des horaires communs pour accueillir le public du secrétariat de mairie et de l'agence postale.

L'espace libéré dans l'actuel secrétariat permettra alors de ramener la salle périscolaire au rez-de-chaussée.

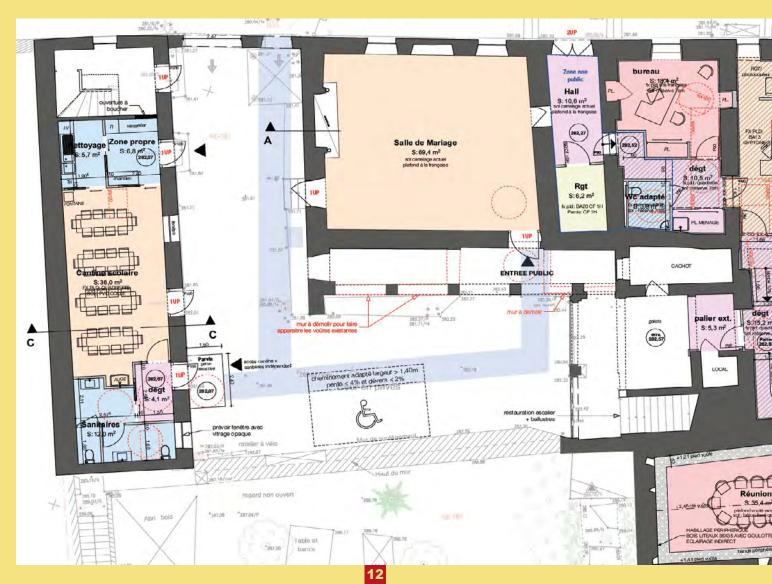
Les façades de la mairie, l'escalier Renaissance et les arcades murées dans la Cour Pierre Davity seront traités à cette occasion avec l'intervention d'un maçon spécialisé dans le patrimoine ancien.

L'ensemble du bâti restauré sera aussi **amélioré thermiquement**.

La commune a réuni pour ce faire des financements de l'Etat, de la Région, du Département, de la communauté de communes, mais encore de La Poste, d'Energie SDED et de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme (grâce à l'intervention de Maurice THOMAS que nous remercions vivement).

Ainsi ce chantier global de près de 800 000 € est quasiment co-financé à 80 %!

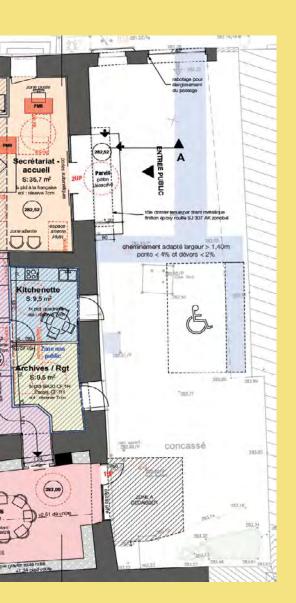
Rendez-vous dans les mois à venir pour suivre son évolution avec un résultat final qui promet d'être de grande qualité.



#### cantine scolaire



Dès aujourd'hui (pour les besoins du chantier) retrouvez Mélanie ROBIN et l'ensemble des services de l'agence postale dans les locaux du secrétariat de mairie (horaires inchangés).



## Vie municipale

# Projet de nouveaux logements en cœur de village



commune réalisé par le passé des acquisitions foncières au cœur du village, à proximité du parc municipal. Son Plan Local de l'Urbanisme prévoit une OAP (orientation d'aménagement de programmation) се tènement communal d'environ 1,4 ha afin d'accueillir

un programme de nouveaux logements (pour partie locatifs, abordables en accession à la propriété ou bien à vendre).

Ce programme pourrait s'adresser principalement à de jeunes couples, ainsi qu'à des personnes âgées souhaitant un logement moins grand et avec de meilleures conditions d'accessibilité. Il pourrait aussi possiblement s'étudier l'implantation d'un commerce ou d'un service en rez-de-chaussée.

Dans le cadre d'un partenariat avec un porteur de projet public ou privé et avec l'aide de la communauté de communes Porte de DrômArdèche, la commune pourrait alors céder le foncier en contrepartie d'un programme qualitatif qui réponde aux attentes de la municipalité.

Il s'agira notamment de réussir son intégration et les connexions entre le lotissement le Bellevue, le parc municipal et la Place du 19 mars 1962. Les continuités des déplacements doux, la mise en valeur des espaces publics existants et la préservation de l'intimité des constructions existantes seront les trois axes de réflexion. Les liaisons seront à travailler pour faciliter la venue des habitants vers les services de proximité (parc, bibliothèque, école, mairie, commerces...).

Un espace de jeux et de loisirs prévu dans l'OAP sera aussi à réfléchir dans la continuité du parc municipal avec un positionnement qui ne gène pas la quiétude des logements alentours. Le Conseil Municipal Junior propose notamment un circuit pumptrack (vélo, voire skate/roller/trottinette...).

Un conseil architectural et paysager a été réalisé avec la communauté de communes. Sur les bases de ces orientations, un travail de concertation va être entamé avec les possibles bailleurs/porteurs intéressés par ce projet.



## Vie intercommunale

## Passation de commandement au Centre d'Incendie et de Secours La Valloire



Le 19 octobre 2018 se déroulait la cérémonie de passation de commandement entre le Lieutenant Jean-Luc VALLET et l'Adjudant-Chef Franck VALLENTIN.

Jean-Luc VALLET a choisi de passer la main sur sa responsabilité de chef de centre, tout en restant un pompier actif au sein de cette grande famille des sapeurs pompiers.

Nous le remercions de son investissement qui l'a souvent obligé à des sacrifices personnels. Nous lui souhaitons désormais un meilleur équilibre entre sa vie professionnelle et son engagement qui se poursuit comme volontaire.

Nous souhaitons à son successeur Franck VALLENTIN, son adjoint jusqu'alors, de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions exigeantes mais passionnantes.

Comme dans toutes les casernes, les défis qui l'attendent sont nombreux : répondre efficacement aux impératifs de

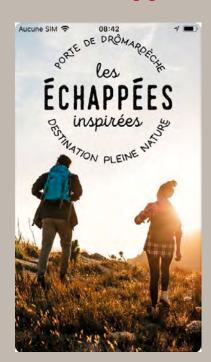
la sécurité civile, organiser la vie collective du centre pour le faire progresser et valoriser le volontariat si précieux pour le maillage de nos territoires

Nous avons de la chance de pouvoir compter sur des femmes et des hommes volontaires qui prouvent encore que le courage, l'altruisme, le don de soi - parfois au péril de sa vie - sont toujours des qualités et des valeurs essentielles dans notre société quelquefois trop individualiste.

Nos pompiers méritent toute notre reconnaissance.



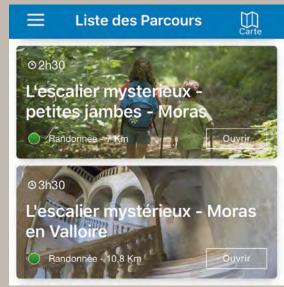
#### Les Échappées inspirées»



Il s'agit d'une application gratuite qui transforme votre téléphone portable en GPS de randonnée. Une fois le parcours chargé en ligne, plus besoin d'être connecté, plus de risque de se perdre.

Le promeneur se laisse guider par les instructions vocales de son appareil, qui lui signale les changements de direction, les points d'intérêts naturels ou historiques, les zones éventuelles de vigilance... Photos, contenus audio et petits quizz sont aussi proposés pour agrémenter la balade et mieux se repérer.

Disponible sur Androïd et Apple. 25 parcours rando et VTT.





## Vie intercommunale

#### Requalification et extension de la Zone d'Activités Val d'Or

Le règlement et le permis d'aménager sont prêts ! La commune de Moras-en-Valloire et la communauté de communes Porte de DrômArdèche vont requalifier et étendre la zone du Val d'Or pour en faire un parc d'activités moderne.

Ces travaux permettront de répondre aux besoins des PME du territoire et d'accueillir de nouvelles entreprises.

L'extension prévue est de 5 ha dans le prolongement de la zone actuelle le long de la RD 139.

Le projet consiste à réaliser simultanément l'extension et la requalification de la zone actuelle afin de constituer un ensemble homogène, à la fois sur le plan fonctionnel et qualitatif.



L'intégration paysagère est un enjeu important car la zone se situe en façade de la route départementale et au premier plan du coteau que surplombe le village médiéval de Moras.

Ce nouveau parc économique, modernisé et équipé, développera 10 à 15 parcelles de 2000 à 6000 m² environ.

#### Vous avez un projet pour votre entreprise?

Contactez votre mairie au **04 75 31 94 71** / mairie.moras@wanadoo.fr ou la communauté de communes Porte de DrômArdèche (service économie) au **04 27 45 20 35** / economie@portededromardeche.fr

#### Vers un centre de santé en 2020



Depuis ce mois de mars sur la friche Sabatier à Saint-Rambert-d'Albon, l'entreprise de démolition a commencé son chantier pour préparer le terrain. En prévision: le début des travaux à l'automne du futur **centre de santé intercommunal.** 

Il y a moins d'un an, les élus de l'intercommunalité lançait le projet innovant de centre de santé. Aujourd'hui, le projet avance avec une ouverture prévue pour l'automne 2020. L'objectif du centre ? Préserver l'accès aux soins sur le territoire et attirer des médecins. À la différence des maisons de santé, le centre de santé propose aux professionnels d'exercer en tant que salariés de la Communauté de communes. Un critère important pour attirer plus facilement de nouveaux praticiens : certains médecins recherchent le salariat pour consacrer 100% de leur temps à l'exercice médical (en se

déchargeant du volet administratif) et pour trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Le centre permettra aussi, comme en maison de santé, un suivi global des patients avec plusieurs praticiens. L'objectif est d'accueillir à terme 4 médecins généralistes accompagnés d'une équipe de professionnels pluridisciplinaires comme par exemple un orthophoniste, une sage-femme, une diététicienne, un psychologue ou encore un kinésithérapeute.

Ce centre de santé de 500m² s'inscrira dans le même ensemble immobilier que les nouveaux bâtiments de la crèche intercommunale. Deux studios pour faciliter l'accueil d'internes et de remplaçants font également partie du projet.

### Vie associative

#### Les bonnes pratiques de vos agriculteurs

Communiqué de l'Association des «Arbos de Moras et de la Valloire» et de la commune de Moras-en-Valloire - printemps 2019



Notre commune a la chance de compter encore six exploitations agricoles et arboricoles. Les vergers font partie de l'identité morassienne\*. Des agriculteurs dans un village, c'est l'assurance de paysages ruraux entretenus et la possibilité de consommer des produits locaux, de saison et cultivés dans des conditions transparentes.

Les habitants s'interrogent parfois sur le travail des agriculteurs.

Leurs pratiques sont-elles respectueuses de l'environnement ?

Assurément, les agriculteurs d'aujourd'hui ne travaillent plus comme les générations précédentes.

Préserver l'environnement, c'est d'abord préserver leur outil de travail et leur propre santé.

L'emploi de produits phytosanitaires et d'insecticides n'est plus un réflexe depuis longtemps afin de protéger la nature et la faune bienfaisante. De nombreuses méthodes alternatives ont été explorées.

<u>Voici quelques techniques actuellement en œuvre sur</u> Moras-en-Valloire :

- Contre les insectes ravageurs des poiriers, notamment le psylle, un traitement à **l'argile blanche** (produit naturel et biologique) permet de créer une barrière physique évitant les pontes indésirables sur les bourgeons et autres supports du végétal. De la **résine de pin** peut également être utilisée en répulsif.
- Des **lâchés d'insectes** prédateurs sont effectués pour lutter contre les ravageurs du poirier.
- A ceux-ci s'ajoute la **«confusion sexuelle».** Imperceptible pour l'homme, l'odeur libérée dans les plantations déboussole et empêche la reproduction des carpocapses et vers du fruit.
- Les arboriculteurs ont par ailleurs investi collectivement dans une **Station Météo** pour réduire considérablement les traitements et préserver la faune auxiliaire. Ses données offrent une aide à la décision indispensable par exemple à la gestion de la tavelure, principale maladie des fruits à pépins.
- Pour sauver leur récolte en période de gel printanier, les arbos utilisent essentiellement deux méthodes : l'aspersion d'eau qui protège le fruit et des bougies antigel à base de paraffine végétale (100% naturelle et renouvelable). L'intervention doit se faire en urgence et de nuit lorsque les températures chutent.

Le nuage parfois généré ne doit pas être confondu avec le brouillard naturel plus opaque et persistant.

• En outre, nos agriculteurs développent le **désherbage mécanique** sur leurs parcelles et installent des nichoirs destinés à la reproduction des mésanges et des chauves-souris.



Pas étonnant qu'ils aient ainsi obtenu diverses certifications telles la « Haute Valeur Environnementale de niveau 3», «vergers éco-responsables» ou l'agrément «Agriculture Biologique». Ils sont régulièrement soumis à des audits de bureaux externes, par exemple pour la certification «GLOBALGAP» sur le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité des produits. Les contrôles de laboratoires indépendants attestent encore d'analyses conformes en termes de possibles résidus sur les produits consommés.

De quoi féliciter nos agriculteurs pour le chemin parcouru et les encourager dans leur recherche permanente de pratiques respectueuses de notre cadre de vie.

A l'heure où l'agribashing véhicule parfois de fausses idées reçues, ils méritent toute notre reconnaissance et notre soutien.

Les arboriculteurs de Moras et de la Valloire sont enfin impliqués dans de nombreux projets locaux en partenariat avec les collectivités locales. Ainsi en est-il de l'organisation de la traditionnelle fête de la poire, l'aménagement des « chemins de l'arborescence » (boucles de randonnées dans les vergers) ou encore l'opération « un fruit pour la récré » dans les écoles du territoire...